DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

Arrondissement de SELESTAT

Nombre des membres du Conseil Municipal élus : 27

Nombre des membres qui se trouvent en fonction : 27

Nombre des membres qui ont assisté à la séance : 22

Commune de CHATENOIS

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 25 janvier 2024

Sous la présidence de M. le Maire, Luc ADONETH

Présents :

M. Christian OTTENWAELDER, Mme Sylvie LIGNER, M. Stéphane SIGRIST, Mme Christine GILL, M. Christophe BOHN, Mme Anne HEUBERGER, Adjoints au Maire

MM. Daniel BROCKER, Patrick DELSART, Mme Marie-Antoinette SYLVESTRE, MM Jean-Paul BARTH, Pascal HELDE, Christophe ELSAESSER, Mme Nadine GUTHAPFEL, M. Michel GOETTELMANN, Mmes Sabrina DUSSOURD, Lysiane STENGER, Amandine MARTIN, Axèle EBELIN, M. Éric BRUNSTEIN, Mme Anne-Catherine DORIDANT, M. Yann VILARDELL, Conseillers municipaux

Absents excusés :

Sandrine DEMAY donne pouvoir à Luc ADONETH
Denis WACHBAR
Claire-Catherine BRUN donne pouvoir à Sylvie LIGNER
Jean LACHMANN donne pouvoir à Éric BRUNSTEIN
Bénédicte SADOWNICZYK donne pouvoir à Anne-Catherine DORIDANT

Absents:

10. Affaires scolaires - CM Enfants - Jeunesse - Périscolaire et Petite Enfance

RAPPORTEUR: Mme Anne HEUBERGER

10.1. Recrutement d'un adjoint administratif en accroissement d'activité

DELIBERATION D25012024/12

Pour terminer l'année scolaire en cours à l'école Krafft, il est proposé de recruter l'agent administratif actuellement en contrat emploi compétences, sur le grade d'adjoint administratif sur le motif d'accroissement temporaire d'activité.

Ses attributions consisteront à des travaux de secrétariat, d'accueil physique et téléphonique, de la gestion logistique du matériel de l'école.

Envoyé en préfecture le 29/01/2024

Reçu en préfecture le 29/01/2024

Publié le

ID: 067-216700732-20240129-D2501202412-DE

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

AUTORISE le maire à recruter une personne occupant la fonction d'adjoint administratif, du 31/05/2024 au 30/08/2024.

AUTORISE le versement d'une rémunération mensuelle correspondant à l'échelon 1, pour une quotité hebdomadaire de 25/35^e.

PRECISE que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2024.

POUR: 26 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0

ADOPTÉE A L'UNANIMITE

DELIBERATION EXECUTOIRE Pour extrait conforme Châtenois, le 26 janvier 2024

Luc ADONETH Le Maire, Sabrina DUSSOURD La secrétaire de séance,

